

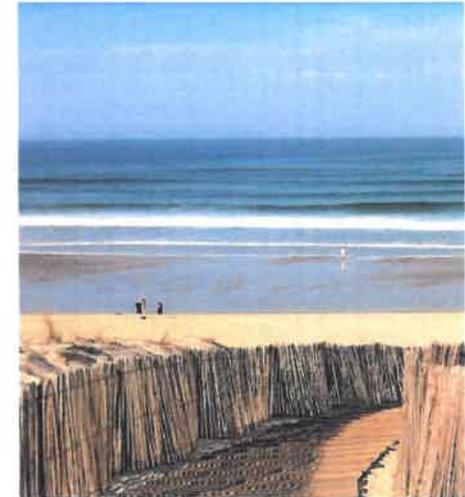


PROJET PÉDAGOGIQUE

VILLE DE CARCANS

Service Enfance Jeunesse

Structures Enfance Jeunesse 3/11 ans



Hôtel de Ville - 2A route d'Hourtin, 33121 Carcans - 05 56 03 90 20 - <https://www.carcans.fr/enfance-et-jeunesse>

SOMMAIRE

Le projet pédagogique des 3/11 ans :

Organisateur : Mairie de Carcans

PRÉSENTATION

- Accueil sur le temps périscolaire – *hors vacances scolaires*
- Accueil sur le temps extrascolaire – *vacances scolaires (hors Noël)*
- Modalités d'inscription et tarifaires

LE PROJET

- Les intentions éducatives des temps péri et extrascolaires

LA STRUCTURE

- Les locaux
- Les activités
- Les infrastructures de la ville

L'ENFANT

- L'accueil des enfants selon les temps de la journée
- Les règles de vie

L'ADULTE

- L'équipe d'encadrement : rôle et fonctions des animateurs et du directeur
- Fonctionnement des autres services
- Relations avec les prestataires

L'ÉVALUATION DU PROJET

- Évaluation quantitative
- Évaluation qualitative

PROJET PAUSE MÉRIDIENNE

- Objectifs
- Organisation



PRÉSENTATION

Les structures enfance-jeunesse 3/11 ans :

21 route de Bordeaux, 33121 CARCANS / Organisateur : Mairie de Carcans

1. Accueil sur le temps périscolaire – *hors vacances scolaires*

Les temps périscolaires (APS, **Pause Méridienne**, ALSH Mercredi) sont des lieux de détente, de loisirs, de repos individuel ou en groupe destinés aux enfants scolarisés à l'école primaire de Carcans.

- Jours et horaires :
- APS : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 9h00, 12h15 à 13h45 et de 16h30 à 18h30 - (*hors vacances scolaires*)
- ALSH Mercredi : 9h00-13h00 ou 9h00-17h00 (possibilité de garderie de 7h15 à 9h00 et de 17h00 à 18h30) – (*hors vacances scolaires*)

2. Accueil sur le temps extrascolaire – *vacances scolaires (hors Noël)*

L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) des vacances scolaires permet aux enfants la découverte d'activités sportives, ludiques et culturelles. Il accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans, et de moins de 3 ans scolarisés, résidant ou non sur Carcans.

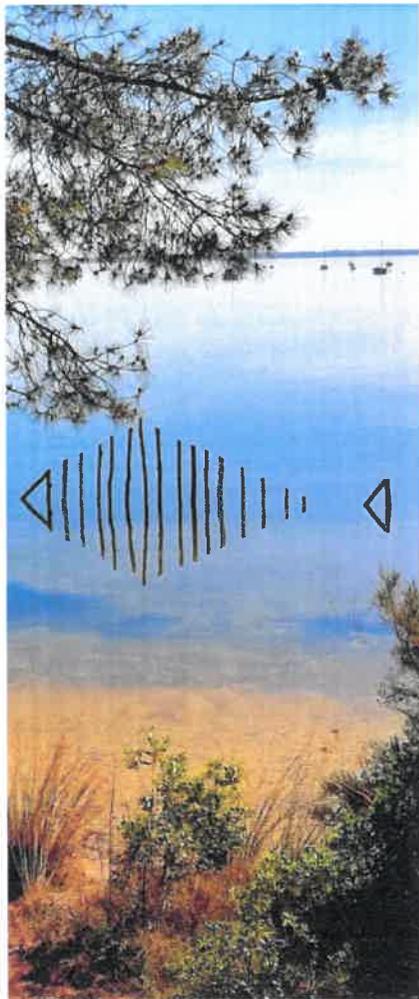
- Jours et horaires :
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Possibilité de garderie de 7h15 à 9h00 et de 17h00 à 18h30

3. Modalités d'inscription et tarifaires

- 1. Avoir un dossier « structures Enfance Jeunesse » enregistré en Mairie
- 2. Disposer d'un compte « Portail Famille »
- 3. Demander l'inscription par le « Portail Famille », validation par la Mairie
- 4. Réserver par le « Portail Famille »

pour l'APS, ALSH mercredi et vacances scolaires

Tarification calculée selon le Quotient Familial (QF) de la famille, à l'exception de de la pause méridienne basée sur un tarif unique



LE PROJET

Les intentions éducatives : APS matin, midi, soir et ALSH mercredi

Veiller au bien-être de l'Enfant...

Nos objectifs

Les moyens mis en œuvre

Quelques critères d'observation

Bien vivre ensemble

- **Veiller au rythme de chacun**
- **Respecter l'opinion (et le choix) de chacun**

- Libre choix proposé (Ex : Temps calme ou sieste pour les 3/5 ans)
- Temps d'échange réguliers avec les enfants
- Organisation de la vie quotidienne modulable

- L'enfant a le choix de ses activités
- L'enfant peut se servir seul dans certaines conditions
- Les enfants coopèrent et s'entraident
- Les enfants se respectent et expriment leur opinion
- L'enfant respecte le matériel

Être impliqué

- **Favoriser la démocratie participative**
- **Susciter la curiosité et la créativité**

- Choix d'activité sur le programme
- Tableau de libre expression
- Mise en place de ½ journées « activité libre » tenant compte d'un choix collectif
- Découverte d'activités originales ou peu courantes
- Séjours riches culturellement

- L'enfant a choisi lui-même une ou plusieurs activités (individuelles ou/et collectives)
- L'enfant a (re)découvert une activité
- L'enfant participe aux tâches de la vie quotidienne

Faire de son mieux

- **Encourager la prise d'initiative**
- **Accepter et apprendre de ses erreurs**

- Mise en valeur des actions réalisées par les enfants (expo, Carcans infos...)
- Utilisation d'un vocabulaire bienveillant : « tu peux le faire », « tu es capable de... »
- Valorisation de la volonté de faire plutôt que le résultat
- Responsabilisation de l'enfant (chef de table)

- L'enfant ose prendre la parole et donner son avis
- L'enfant commence une activité et la termine
- L'enfant accepte de se tromper et de recommencer
- L'enfant comprend l'importance de participer et non de gagner

LE PROJET

Les intentions éducatives : EMS, CLAS et vacances scolaires

Être disponible pour l'Enfant et les Familles...

Nos objectifs

Être ensemble

- Favoriser l'esprit de groupe et la mixité

Être curieux

- Découvrir de nouvelles activités

Être épanoui

- Veiller à la sécurité et au bien-être

Les moyens mis en œuvre

- École multisport
- Actions pédagogiques et sorties culturelles au CLAS
- Mise en place d'un séjour été 6/11 ans
- Nuitée 3/11 ans
- Découverte de nouvelles activités à chaque vacances scolaires (projet Graph, cirque, théâtre d'impro...)
- Thématiques à chaque vacances
- Adaptation des activités selon l'âge des enfants
- Mise en place d'une vie quotidienne spécifique à chaque tranche d'âge d'enfant
- Personnel expérimenté et qualifié
- Recrutement d'animateurs saisonniers pour répondre aux effectifs d'enfants (taux d'encadrement Jeunesse et Sport)

Quelques critères d'observation

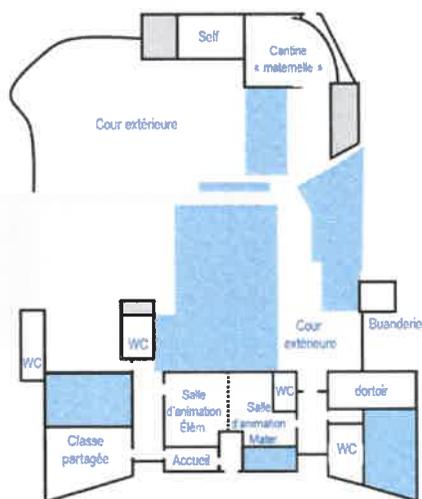
- Les familles inscrivent leurs enfants
- Les familles nous donnent leur sentiment sur nos programmes d'activités
- L'enfant participe aux activités ou/et séjours
- L'enfant a le choix de ses activités
- Les activités proposées sont mixtes
- Les activités respectent les taux d'encadrement en vigueur
- L'enfant découvre de nouvelles activités

LA STRUCTURE

Le lieu d'accueil (péri et extrascolaire) :

Locaux situés dans l'école publique Pierre VIGNEAU

L'accueil de loisirs



La salle d'animation :

La salle est divisée en deux par une cloison afin que les groupes « maternelle » et « élémentaire » soient séparés. Cet espace est entièrement dédié aux activités manuelles et ludiques. De nombreux jeux de société y sont rangés et sont mis à disposition des enfants. Le goûter, fourni par la Mairie, y est également pris.

Le bureau (à l'étage) :

Bureau du personnel de la structure et du directeur. Il est possible d'y recevoir les familles de façon confidentielle.

La classe partagée :

Espace réservé au temps calme, notamment après le repas. Les enfants ont la possibilité de regarder un film (1h max env.) ou/et de faire du coloriage ou des jeux de société.

Le dortoir pour les 3/5 ans :

Lieu exclusivement destiné aux temps calmes et sieste.

La cour d'école :

Lorsque le temps le permet, on peut y faire des grands jeux ou installer des tables en extérieur afin de faire des activités plus calmes.

Le jardin potager :

Il est situé aux abords d'une résidence intergénérationnelle, à 5 minutes à pied de la structure ALSH.

Les enfants y font pousser des fleurs, y cultivent des fruits et des légumes au gré des saisons, nourrissent les poules et observent les insectes qui y vivent.

Les activités

3 univers : nature, eau et ville qui offrent un grand choix d'activités...

Basket, Football, Handball, Volley-ball, Roller, Eveil corporel, Danse, Mini-golf, Tir à l'arc, Sports de raquette, Arts plastiques, Multimédia, Ciné-goûter
Course d'orientation, Accrobranche; Equitation, Pêche Pédagogique, Parc animalier, Vélo,, Baignade, Sauvetage côtier, Découverte dunaire, Char à voile, Sport avec CAP33, Initiation Surf / bodyboard, Voile



La ville et ses infrastructures



La nature



L'océan / le lac

Les zones extérieures



LES ENFANTS

L'accueil des enfants :

Les différents moments d'une journée dans nos structures (journée type)

1. Accueil sur le temps périscolaire matin, midi et soir – hors vacances scolaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : Maternelles et élémentaires (encadrement adapté selon effectifs)

APS matin : 7h15-09h00 - arrivées échelonnées des enfants / APS midi : 12h15-13h45 / APS soir : 16h30-18h30

7h15-8h40 :

Possibilité de proposer des activités libres et calmes en salle périscolaire (lecture, jeux de société...) aux enfants afin de commencer la journée en douceur ou de les laisser prendre leur petit déjeuner. S'ils le désirent, ils peuvent également ne rien faire et se reposer.

8h40-8h50 :

Préparation à la classe, rassemblement, temps de parole.

8h50 :

Sortie dans la cour ou accompagnement dans la classe.

12h15-13h45 : Pause méridienne

Avant et après le repas, différents ateliers d'animations et/ou jeux libres sont proposés aux enfants. L'enfant choisit l'atelier ou le jeu auquel il souhaite participer ou faire.

16h30-17h00 :

Rassemblement, appel et goûter

17h00-18h30 :

Moment de détente pour l'enfant après une journée d'école ou d'accueil de loisirs. Des jeux libres et ateliers encadrés sont proposés par l'équipe d'animation. Les départs des enfants sont échelonnés.

Mardi et jeudi : CP au CM2

École multisport : 16h30-18h

16h30-17h00 :

Rassemblement, appel et goûter

17h00-18h :

2 éducateurs / anim. Référents.

Actions permettant de développer les capacités motrices des enfants par la découverte d'activités sportives dans un temps périscolaire.

À 18h, les familles viennent chercher leur(s) enfant(s)

Mardi et jeudi : CP au CM2

CLAS (accompagnement à la scolarité) : 16h30-18h30

16h30-17h00 :

Rassemblement, appel et goûter

17h00-18h30 :

1 animateur référent et bénévoles

Actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École.

À 18h30, les familles viennent chercher leur(s) enfant(s)

Projets
détaillés
par la suite



LES ENFANTS

L'accueil des enfants :

Focus sur l'école multisport et l'accompagnement à la scolarité

L'école multisport

Véritable passerelle entre le milieu scolaire et le club sportif, elle permet **d'initier les enfants** à différentes pratiques sportives dans **un but de découverte** afin qu'il s'oriente ou non **selon ses capacités et affinités** vers une pratique plus intensive et plus régulière en club. Elle concerne **les enfants scolarisés en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.**

Elle se déroule le mardi ou jeudi, en période scolaire. Le programme change à chaque retour de vacances.

A 16h30, dès la sortie des classes, les enfants sont pris en charge par les éducateurs sportif (BPJEPS et STAPS).

A 18h : les enfants sont récupérés à la salle des sports de Carcans par les parents ou toute personne habilitée. Si l'enfant ne peut pas être récupéré à 18h00, il est conduit à l'Accueil Périscolaire.

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité

Ce projet existe depuis septembre 2020 et répond initialement à une demande des familles d'avoir un temps spécifique pour accompagner les enfants dans leurs devoirs après l'école.

Une séance de CLAS se découpe en trois séquences :

16h30-17h : séquence récréative : goûter, phase de détente, échanges avec les enfants

17h-17h45 : séquence studieuse : accompagnement à la scolarité, travail individuel ou en petit groupe

17h45-18h30 : séquence créative : jeux à thème, sorties ludiques

En fin d'année scolaire, un bilan individuel de chaque enfant est fait par l'animateur en présence d'un parent et de l'enfant.

Objectifs :

Favoriser l'accès à la culture scolaire : permettre aux enfants / jeunes d'accéder à de nouvelles pratiques culturelles.

Permettre la réussite de tous : donner aux élèves les outils méthodologiques leur permettant de progresser. Apprendre à l'élève à apprendre » pour qu'il puisse par la suite travailler en autonomie.

Favoriser l'autonomie des élèves : donner à chaque enfant / adolescent des moyens pédagogiques et matériel pour agir seul : organisation de l'espace de travail, mise à disposition d'outils (feuilles, stylos, tableau effaçable, etc.).

Développer une culture scolaire pour tous en mettant en place et à disposition des outils parfois absents dans le milieu familial (dictionnaires, encyclopédie, livres, informatique, etc.).

En 2020, la commune a :

- Recruté un animateur référent pour le CLAS des élémentaires et des jeunes
- Su solliciter et fédérer une équipe de bénévoles pour épauler l'animateur du CLAS
- Aménagé un lieu dédié exclusivement au CLAS (projet d'aménagement et de séances bricolage mené par la structure jeunesse de la commune avec les jeunes et leurs familles)
- Acquis des ordinateurs portables pour permettre aux jeunes de faire du travail de bureautique



LES ENFANTS

L'accueil des enfants :

Les différents moments d'une journée dans nos structures (journée type)

2. Accueil sur l'ALSH du mercredi – hors vacances scolaires

***Mercredi : Maternelles et élémentaires (encadrement adapté selon effectifs)
9h00-13h00 ou 9h00-17h00. Garderie de 7h15 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.***

9h00-9h30 : Accueil et jeux libres

9h30-9h45 : Regroupement, temps de paroles et présentation de la journée

Pour les maternelles

9h45-10h30 : Ateliers proposés par l'équipe d'animation et/ou jeux libres.

10h30-11h30 : Motricité

11h30-12h00 : Temps récréatif et préparation au repas

12h00-13h00 : Temps de repas

13h00-13h45 : Temps de repos et/ou sieste. Réveil échelonné des enfants.

Ceux qui ne dorment pas après le temps de repos (musique douce, lecture...) débutent un temps de jeu avec l'animateur.

13h45-15h45 : Ateliers proposés par l'équipe d'animation et/ou jeux libres.

15h45-16h 15: Temps récréatif

16h15-16h45 : Goûter

16h45-17h00 : Rassemblement et départ

Pour les élémentaires

09h45-11h30 : Ateliers proposés par l'équipe d'animation et/ou jeux libres.

13h00-14h00 : Temps calme : film, lecture, jeux calmes...

14h00-15h45 : Ateliers proposés par l'équipe d'animation et/ou jeux libres.



LES ENFANTS

L'accueil des enfants :

Les différents moments d'une journée dans nos structures (journée type)

3. Accueil de loisirs – vacances scolaires (hors Noël)

Du lundi au vendredi : Maternelles et élémentaires (encadrement adapté selon effectifs)

9h00-17h00 / journée continue

Possibilité de garderie de 07h15 à 09h et de 17h15 à 18h30

9h00-10h : Accueil et jeux libres

10h : Regroupement, temps de paroles et présentation de la journée

10h-11h30 : Ateliers proposés par l'équipe d'animation et/ou jeux libres

11h30-12h00 : Temps récréatif et préparation au repas

12h00-13h00 : Temps de repas

Pour les maternelles

13h00-13h45 : Temps de repos et/ou sieste. Réveil échelonné des enfants. Ceux qui ne dorment pas après le temps de repos (musique douce, lecture...) débutent un temps de jeu avec l'animateur.

13h45-15h45 : Ateliers proposés par l'équipe d'animation et/ou jeux libres.

15h45-16h 15 : Temps récréatif

16h15-16h45 : Goûter

16h45-17h00 : Rassemblement et départ

Pour les élémentaires

13h00-14h00 : Temps calme : film, lecture, jeux calmes...

14h00-15h45 : Ateliers proposés par l'équipe d'animation et/ou jeux libres.

Chaque été,
l'accueil de loisirs
met en place :

- Un séjour court (hors Gironde) à destination des 6/11 ans
- Une nuitée sous tente sur Carcans à destination des 3/11 ans



LES ENFANTS

L'accueil des enfants :

En situation de handicap

« Les enfants doivent pouvoir bénéficier de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles dans des conditions d'égalité ». **Convention internationale des droits de l'enfant, 20 novembre 1989.**

« L'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». **Loi du 11 février 2005.**

« Les accueils de loisirs et séjours de vacances doivent assurer, dans le cadre ordinaire d'accueil, celui des enfants et des jeunes en situation de handicap ». **Mémento départemental de la réglementation des A.C.M 2014, Gironde.**

PROTOCOLE D'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

• **Au moment de l'inscription :**

- La famille doit avertir l'organisateur de tout problème de santé de son enfant susceptible d'influencer l'accueil de l'enfant.
- Une rencontre est organisée par l'organisateur avec la famille, l'enfant et les différents acteurs de l'accueil.

• **Avant l'accueil de l'enfant :**

- Rencontre avec l'enfant, les familles et éventuellement le personnel médical.
- **Avant l'accueil d'un enfant atteint de trouble de la santé et/ou de handicap, l'organisateur s'assure que les conditions de sécurité nécessaires au bien-être et à la sécurité de l'enfant (aménagement de l'espace, absence de personnel qualifié, etc.) peuvent être réunies.**
- Constitution d'un dossier médical qui consignera les éventuelles réserves, inaptitudes ou contre-indications.
- Prise de connaissance d'un éventuel P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé).
- Réunion avec l'équipe d'animation : préparation et adaptation de l'accueil (vie quotidienne, activités, etc.).

• **Pendant l'accueil :**

- Assurer le suivi de l'enfant.
- Définir les consignes en cas de problème.
- Veiller au rythme de l'enfant, à son bien-être et son intégration.



LES ENFANTS

L'accueil des enfants :

Les règles de vie



A la maternelle...

 Je respecte les autres

 Je partage

 J'aide

 Je range

 Si je sais, je nettoie

 J'écoute

Merci



LA VIE CHEZ LES ÉLÉM...

- 1** Je dois respecter les adultes et les autres enfants
- 2** Je dois respecter les consignes des animateurs
- 3** Je dois être calme dans mes déplacements
- 4** Je dois exclure de mon vocabulaire toute insulte et tout comportement violent
- 5** Avant de me servir en matériel, je demande à un animateur
- 6** Je dois respecter le matériel et le ranger après utilisation
- 7** En cas de conflit, je vais en parler à un animateur
- 8** Je dois respecter les différents temps de la journée et adapter mon comportement (ex : temps calme, temps d'accueil, temps d'activité, temps du repas, temps libre...)
- 9** Je pense à me laver les mains régulièrement (ex : avant/après de manger, avant/après une activité...)
- 10** Je laisse les toilettes propres après mon passage
- 11** Dans le cour, afin de jouer en toute sécurité, je ne monte pas debout sur les tables et ne me suspend pas aux cages du terrain de sport

Merci.

LES ADULTES

L'équipe d'encadrement :

Rôle et fonctions

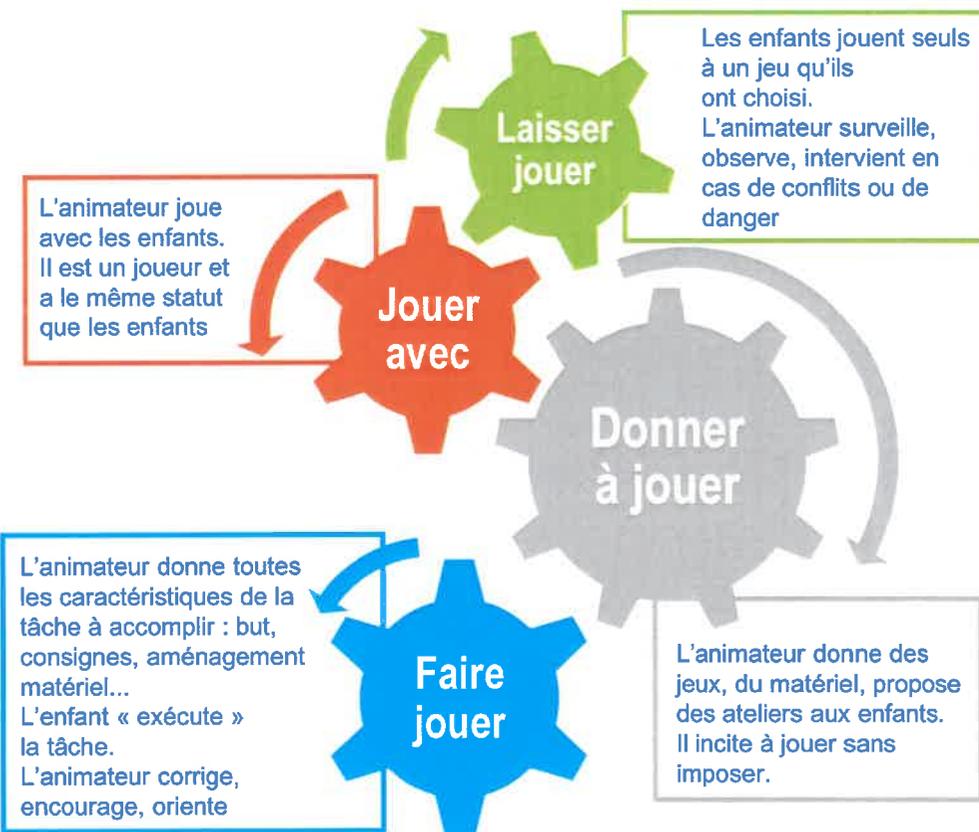
Les animateurs

- Accueillir au mieux enfants et parents lors de leur arrivée dans la structure.
- Être rassurant et instaurer une relation de confiance avec les enfants et les parents afin d'éviter une séparation douloureuse entre les 2 parties.
- Véhiculer des valeurs positives, instaurer un cadre et des règles de vie que l'enfant devra respecter.
- S'assurer de la sécurité de l'enfant.
- Mettre en place des activités et des ateliers ludiques et libres afin de répondre aux besoins et attentes de l'enfant.
- Gérer certaines tâches afférentes à l'animation comme le pointage des enfants, la mise en place du goûter, l'accompagnement aux toilettes...

Le directeur

- Dynamiser/animer la structure d'accueil
- Mettre en place des réunions d'équipe afin d'organiser les animations, les projets envisagés et leur faisabilité
- Gérer le personnel/animateurs
- Faire le lien entre les animateurs, les parents, l'équipe technique, l'équipe des cantines, les membres décideurs.

Selon les moments dans la journée, les ateliers et les animations mis en place, l'animateur pourra adopter différentes attitudes avec les enfants :



LES ADULTES

L'équipe d'encadrement :

Fonctionnement

Les autres services

- Transport : Agents du service technique communal
- Restauration : Prestataire sur site avec 1 à 2 agents communaux
- Entretien : Agents communaux
- Communication : Site Internet de la commune, Réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp), gazette de la commune

Organisation du travail de l'équipe

L'équipe a une réunion de service une fois par mois de façon régulière, ainsi que d'autres réunions avant chaque période de vacances ou manifestations ponctuelles organisées par le service. Les agents n'ayant pas tous le même emploi du temps durant la semaine, un tableau d'information est également mis à disposition et des échanges quotidiens avant et après les APS sont faits.

Formation et qualifications des agents

La priorité est la formation de nos collaborateurs afin de mettre à disposition de l'enfant le meilleur de nos compétences, et aussi d'être en règle avec la législation. Tous nos animateurs à l'année ont soit le BAFA, BPJEPS, diplôme STAPS, CAP petite enfance ou/et DUT carrière sociale. Le directeur multisite est animateur territorial (titulaire d'un BAFD également).

Les intervenants extérieurs

Pour la mise en place d'activités spécifiques, il est fait appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement assure un rôle de surveillance et d'aide à l'animation si besoin.



L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet :

Deux systèmes d'évaluation sont pris en compte pour évaluer le présent projet

Évaluation quantitative

- Données de fréquentation (réservations / présences réelles)
- Âges
- Nombre d'enfants participant aux différents ateliers mis en place
- Retour des familles
- Manifestations organisées

Évaluation qualitative

- Chaque animateur, en reprenant les intentions éducatives citées précédemment, définira en fonction de ses animations les objectifs pédagogiques de son intervention. En se fixant des objectifs pédagogiques à atteindre, l'animateur centre alors son animation sur l'aspect éducatif et non plus sur l'aspect quantitatif des actions.
- Mise en place de réunion d'équipe / bilans
- Sondages à destination des enfants et des parents

Le projet pédagogique de l'A.L.S.H sera évalué par l'équipe à la fin de l'année scolaire 2022-2023.
Celui-ci pourra être reconduit ou modifié en fonction des conclusions de l'évaluation.





PROJET PAUSE MERIDIENNE

VILLE DE CARCANS

Service Restauration

Structures Enfance Jeunesse 3/11 ans



LE PROJET

La pause méridienne :

Le temps de restauration et le temps d'animation

Restauration

Service restauration

Le service restauration accueille l'ensemble des enfants des classes maternelles et élémentaires pendant la pause méridienne.

Les horaires

Du lundi au vendredi de 12h15 à 13h35 pendant la pause méridienne

- 1 service maternelle
- 2 services élémentaires
 - 12h15-12h50
 - 13h-13h35

Animation

Service Enfance-Jeunesse

Animations et accompagnement pendant le temps de repas (maternelles et élémentaires)

En maternelle :

Les enfants ont à disposition des jeux et jouets et ont le choix de jouer à ce qu'ils ont envie. Ils sont sous la surveillance d'agents qualifiés (ATSEM et animateurs)

En élémentaire :

L'équipe d'animation propose un programme d'activités variées selon les jours. Les enfants ont le choix et peuvent faire des activités ludiques, créatives, sportives, calmes ou choisir de ne rien faire.



LE PROJET

La pause méridienne :

Le temps de restauration et le temps d'animation



Les objectifs	Les moyens mis en œuvre	Quelques critères d'observation
<ul style="list-style-type: none"> ● Encourager l'éveil au goût et aux nouvelles cultures ● Sensibiliser à l'équilibre alimentaire ● Lutter contre le gaspillage alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Menus et repas à thème - Animations sur les produits et les goûts (ex : semaine du goût) - Gestion du pain par les adultes, pesées et comptes rendus ludiques du taux de gaspillage - Petites portions servies et on goûte à tout - Gestion du RAB - Participation des enfants à la confection d'un plat (mercredi) - Affichage ludique de sensibilisation dans la salle de restauration + présentations / explications 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant goûte à tous les aliments - L'enfant participe aux animations, est attentif et pose des questions - L'enfant peut se resservir au self
<ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser la démocratie participative ● Susciter la curiosité et la créativité 	<ul style="list-style-type: none"> - Sondage auprès des enfants / boîte à idées pour les activités - Choix entre plusieurs activités sur le programme - Mise en place de petits jeux faciles et rapides - Passerelle structure jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant a donné des idées d'activités - L'enfant participe aux activités
<ul style="list-style-type: none"> ● Respecter le rythme individuel de chacun ● Sensibiliser chacun au respect (environnement, autrui...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps minimum de repas à table (30 min) - Horloge colorée - Mise en place d'un cahier de liaison (comportement) - Tri et valorisation des déchets (poubelles de couleurs) - Mise en place d'un balisage de tri 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant a respecté un temps minimum de repas - L'enfant sait trier les déchets
<ul style="list-style-type: none"> ● Veiller au bon déroulement du repas ● Favoriser une atmosphère détendue 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un balisage de circulation - Agencement de la salle de façon à favoriser les petites tables - Mise en place d'un fond sonore - Mise en place d'un règlement de fonctionnement - Réflexion autour du placement à table - Organisation de moments conviviaux (ex : carnaval) 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant se déplace en marchant et en respectant un sens de circulation - Les enfants discutent sans crier - Le niveau sonore est agréable

LE PROJET

KiféKoi pendant le repas ?

Le temps de restauration au quotidien

Les animateurs et ATSEM

Le personnel de restauration

Avant

- Préparation au temps de repas (entrée dans le réfectoire dans le calme...)
- Accompagnement au placement

- Préparation du repas et dressage des tables
- Accueil des enfants et pointages
- Accompagnement au placement

Pendant

- Encadrement des enfants à table
- Gestion du bruit
- Accompagnement au self (élémentaires)
- Accompagnement au repas (ex : couper la viande)

- Lien self/cuisine et salle/cuisine
- Accompagnement au repas (ex : couper la viande)
- Explications sur les menus
- Animations « gaspillage »

Après

- Encadrement à la sortie du réfectoire (dans le calme)

- Nettoyage et dressage entre les deux services et en fin de restauration

Débriefing interservices à réaliser si besoin



CONCLUSION

Le bon déroulement de ces projets sont liés à l'implication et aux volontés d'action de chacun, élus, directeur, animateurs, ATSEM, agents de restauration, agents d'entretien et enfants.

Le projet pédagogique (et le projet pause méridienne) est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement de nos différents accueils. Ils servent de référence tout au long de l'année.

Nous ne perdons jamais de vue les objectifs premiers et travaillons régulièrement à le faire évoluer sur le fond comme sur la forme en tenant compte de l'avis de tous.

Ainsi, nous maintenons un certain dynamisme qui permet d'être en accord avec la réalité de nos enfants et de notre territoire.

À Carcans
le 30 juin 2022

L'Équipe d'animation



Mr Le Maire

Patrick MEIFFREN

